

ALBI, le 23 mai 2017

ETAT-MAJOR  
Groupement : Gestion des Risques –  
Préparation Opérationnelle

2017/462 – KV/KV  
Affaire suivie par :  
Lieutenant Katia VIGUIER

Le directeur départemental  
du service d'incendie et de secours du Tarn

à

Monsieur Sébastien CHARRUYER  
URBA2D

Rue de Bezelles  
ZA de Roumagnac

81600 GAILLAC

### ETUDE DE DOSSIER CARTE COMMUNALE

COMMUNE	: MILHARS
OBJET	: Projet de révision de la carte communale
REFERENCES	: Votre courrier en date du 9 mai 2017

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet de révision de la carte communale sur la commune de Milhars appelle de ma part les observations suivantes :

#### Constat :

La commune est desservie en premier lieu par le centre d'incendie de secours de Cordes-sur-Ciel, renforcé au besoin des centres de Vaour, Cahuzac-sur-Vère, Carmaux, Laguëpie (82), et Saint-Antonin-Nobleval (82). A l'exception de Carmaux, tous sont exclusivement armés par des sapeurs-pompiers volontaires.

A ce jour, la commune dispose de deux points d'eau incendie (cf. la base de données départementale de Défense Extérieure Contre l'Incendie sur <https://deci.sdis81.fr>).

Outre le fait que ces points d'eau fournissent un débit d'eau assez faible, leur nombre et leur localisation ne permettent pas d'assurer une couverture du risque incendie de manière optimale, certains lieux-dits demeurant sans aucune défense extérieure contre l'incendie.

#### Préconisations :

Le développement de l'urbanisation doit être accompagné d'un renforcement de la défense extérieure contre l'incendie, en s'appuyant notamment sur le règlement départemental (RDDECI) validé par arrêté préfectoral du 10 novembre 2016.

L'élaboration d'un schéma communal (ou intercommunal) de DECI, tel que prévu par l'article R.2225-5 du code général des collectivités territoriales, contribuerait utilement à atteindre les objectifs de couverture des risques sur le territoire.

Le Lieutenant Katia VIGUIER se tient à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Directeur et par délégation  
Le chef du groupement gestion des risques,



Commandant Philippe CNOQUART.